

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 2033 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 2033

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 novembre 1947

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1947

Date du numéro
30 novembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances l'arrêté portant classement du cadre local européen des postes, télégraphes et téléphones de la Côte française des Somalis dans la catégorie « A » prévue à l'article 52 du décret du 23 août 1914 portant création du cadre général des transmissions coloniales (J. O. R. F. du 11 octobre 1917, page 10107).
Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P. H. SIRIEX.